

EDITORIAL

Les nombreuses formations que l'Etablissement français des Greffes puis l'Agence de la biomédecine ont développées depuis maintenant 15 années et la confiance des professionnels de santé positionnent l'Agence de la biomédecine comme un partenaire majeur de la formation.

La réactualisation de notre catalogue de formations permet de leur offrir un outil opérationnel adapté à leur environnement, à leur pratique et à l'évolution des compétences attendues dans leurs métiers. Il s'enrichit cette année encore de nouveaux modules : la partie concernant le prélèvement et la greffe intègre un nouveau public à travers les sages-femmes et gynécologues-obstétriciens qui se voient proposer une formation « prélèvement/don et greffe de sang placentaire à visée allogénique ». Pour cette activité aux enjeux importants, les professionnels concernés doivent développer des compétences nouvelles pour des gestes sécurisés.

L'activité relative aux cellules souches hématopoïétiques fait son apparition au sein du catalogue de formation 2011 avec un module « transport de greffons de CSH prélevés sur donneurs non apparentés » destiné aux transporteurs.

Suite à l'arrêté du 16 juillet 2009, un partenariat a été mis en place avec l'AP-HP pour proposer aux agents de chambres mortuaires une Formation d'Adaptation à l'Emploi de 8 jours. En s'inscrivant dans ce parcours de FAE qui doit répondre de façon plus exhaustive aux besoins de ces professionnels, l'Agence a souhaité apporter son expertise sur le versant « prélèvement » pour renforcer l'interaction entre la coordination des prélèvements et la chambre mortuaire.

Depuis le début de l'année, l'Agence de la biomédecine a initié une réflexion sur le « métier » de coordinateurs(trices) hospitalier(e)s paramédicaux. Un groupe de travail composé de professionnels de l'Agence mais également de coordonnateurs définit actuellement un référentiel d'activité et de compétences devant aboutir à l'élaboration d'un référentiel de formation.

La formation des équipes de coordination se structurera donc autour d'un parcours que l'Agence a pour projet de rendre qualifiant. Cette seconde partie du travail à laquelle l'Agence est très attachée, affirmera la reconnaissance des missions de coordination pour les professionnels qui s'y sont engagés.

Les deux modules s'adressant aux professionnels de l'assistance médicale à la procréation font l'objet d'une refonte profonde : le premier « Cadre juridique de l'AMP » intègre désormais un atelier sur le diagnostic prénatal, et la formation destinée aux sages femmes qui accompagnent des couples en AMP est revue autour de cas concrets plus nombreux.

Les formations à la qualité poursuivent leur évolution. Elles sont destinées aux laboratoires de génétique moléculaire, de cytogénétique (3 sessions prévues sur la motivation et le management des aspects humains liés au changement dans un objectif d'accréditation, la validation des méthodes de diagnostic des tests génétiques et l'accréditation dans les laboratoires de génétique), de thérapie cellulaire, aux unités de cytophérèse et services cliniques d'hématologie, aux coordinations hospitalières, aux équipes de greffe.

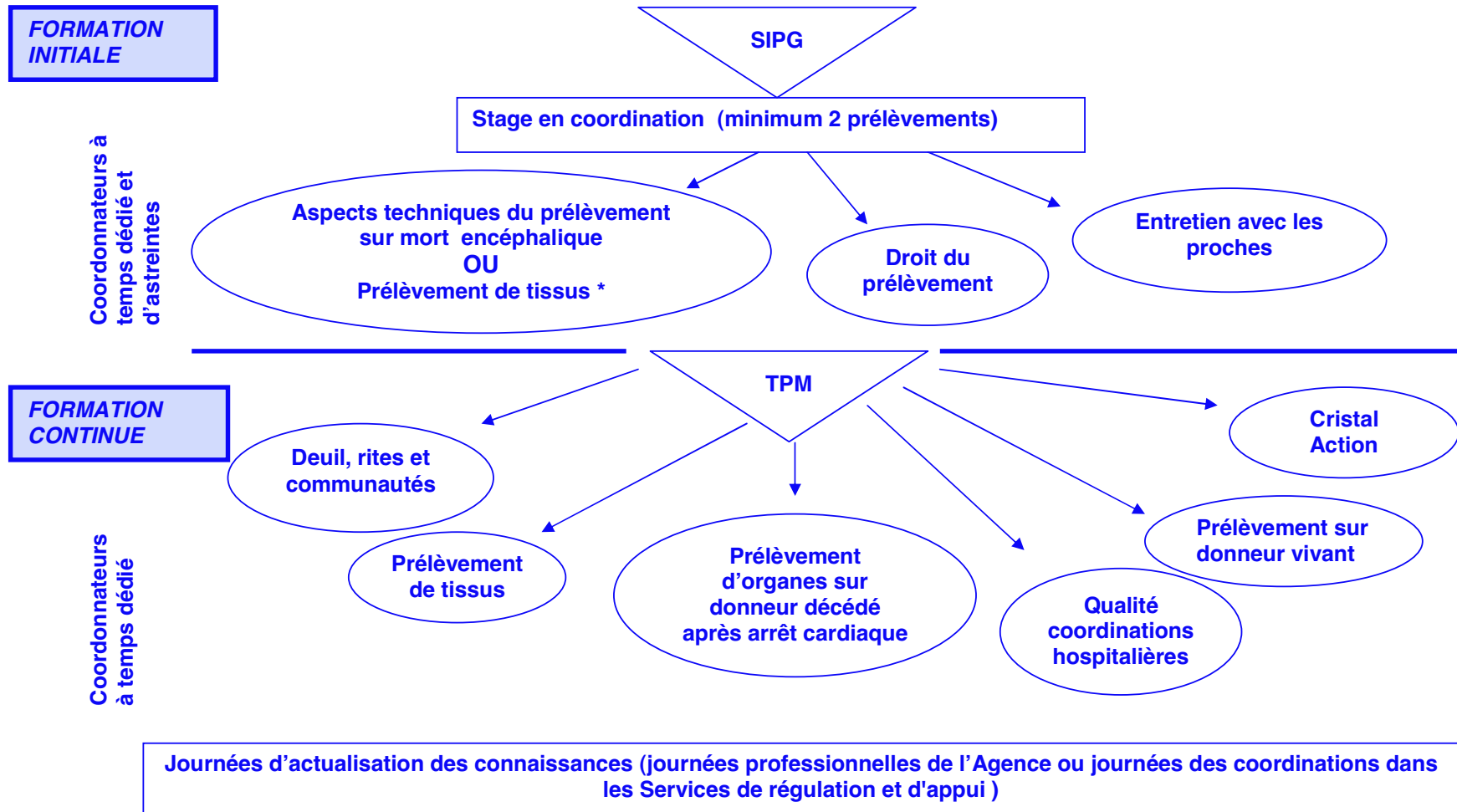
L'offre de formation doit répondre aux attentes des professionnels en charge de ces missions. L'Agence de la biomédecine leur renouvelle son appui et cherche à promouvoir toujours plus la qualité des pratiques, la sécurité des gestes, et la reconnaissance des acteurs impliqués dans les domaines qui relèvent de ses champs de compétences.



Emmanuelle PRADA BORDENAVE
Directrice générale de l'Agence de la biomédecine

SOMMAIRE

I. Activité de prélèvement : le parcours de formation pour les personnels des coordinations hospitalières



* Le choix entre les deux modules se justifie par l'activité : les coordinations qui prélèvent des tissus uniquement choisiront la formation « prélèvement de tissus ».

Vous souhaitez acquérir des connaissances essentielles sur le prélèvement, la conservation banques de tissus et la greffe et vous êtes ...

Un administratif, un soignant :

Implication des établissements de santé dans l'activité de prélèvement et de greffe (journée d'information sur site)

Code Fx_21/2011 p. 5

Un(e) infirmier(e), un médecin :

Séminaire interrégional sur le prélèvement et la greffe (SIPG)

Code Fx_02/2011 p. 7

Un médecin :

Prélèvement en vue de greffe : tout ce qu'un médecin doit savoir

Code Fx_23/2011 p. 8

Un(e) infirmier(e), IBODE, IADE :

Réponses aux questions posées par le prélèvement au bloc opératoire

Code Fx_25/2011 p. 9

Un(e) infirmier(e), un médecin, un administratif :

Prélèvement sur donneur vivant

Code Fx_30/2011 p. 10

Un chirurgien préleveur/ transplanteur :

Ecole Francophone de prélèvement multi-organe

Formation chirurgiens préleveurs « seniors »

NOUVEAU

Code Fx_36/2011 p. 11

Code Fx_41/2011 p. 12

Un agent de service mortuaire :

FAE des AS ou des ASHQ exerçant ou prenant un poste en chambre mortuaire

NOUVEAU

Code Fx_19/2011 p. 13

Un membre du personnel de banque de tissus :

Formation multi-tissus

Code Fx_13/2011 p. 14

Un technicien d'études cliniques :

Journées de formation des Techniciens d'Etudes Cliniques et utilisateurs de Cristal

Formation Infoservice « Prélèvement et Greffe » pour les équipes de greffe d'organes et TEC

Code Fx_24/2011 p. 15

Code Fx_42/2011 p. 16

Journée de formation à l'utilisation de Promise

Code Fx_32/2011 p. 17

Vous travaillez dans la coordination de prélèvement d'organes et de tissus...

* Formations hautement recommandées

Formation internationale à la coordination des prélèvements (TPM) *	Code Fx_29/2011	p. 18
Le droit du prélèvement et de la greffe *	Code Fx_11/2011	p. 19
Entretien avec les proches : comment communiquer en situation difficile *	Code Fx_10/2011	p. 20
Prélèvement d'organes sur donneur décédé après arrêt cardiaque *	Code Fx_31/2011	p. 21
Prélèvement de tissus *	Code Fx_15/2011	p. 22
Deuil, rites et communautés *	Code Fx_12/2011	p. 23
Aspects techniques du prélèvement sur mort encéphalique *	Code Fx_14/2011	p. 24

II. Activité procréation, embryologie et génétique humaines

Vous souhaitez approfondir un aspect particulier de l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP)

Le cadre juridique de l'assistance médicale à la procréation et du diagnostic prénatal	Code Fx_28/2011	p. 25
Place des sages-femmes dans l'accompagnement en AMP	Code Fx_34/2011	p. 26

III. Cellules souches

Transport de greffons de CSH prélevés sur donneurs non apparentés		Code Fx_43/2011	p. 27
Prélèvement/don et greffe de sang placentaire à visée allogénique	NOUVEAU	Code Fx_40/2011	p. 28

IV .Qualité

Vous souhaitez engager votre activité dans une démarche qualité ...

Système intégré qualité / risques appliqués aux coordinations hospitalières et aux banques de tissus		Code Fx_06/2011	p. 29
Identification et recensement des donneurs potentiels à l'hôpital : méthode et outils (programme Cristal Action)		Code Fx_22/2011	p. 30
Audit des coordinations hospitalières : conduite et rédaction des rapports		Code Fx_38/2011	p. 31
Système intégré qualité / risques appliqués à la greffe		Code Fx_35/2011	p. 32
Système intégré qualité / risques appliqué à l'assistance médicale à la procréation		Code Fx_26/2011	p. 33
Cycles de formation Eurogentest au management de la qualité dans les laboratoires de génétique		Code Fx_37/2011	p. 34
Formation à l'accréditation JACIE		Code Fx_08/2011	p. 35

Bulletin d'inscription p. 36

Journées professionnelles de l'Agence de la biomédecine p. 37

Lieu de formation

Sur les sites hospitaliers demandeurs.

Renseignements

Auprès du Service de régulation et d'appui dont relève votre ZIPR (zone interrégionale de prélèvement et de répartition des greffons) ou auprès de votre coordination hospitalière locale ou de réseau

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Cette journée sera organisée à la demande des hôpitaux intéressés, en partenariat avec les équipes de coordination (locale ou de réseau), le SRA dont vous relevez, la direction ou le service formation de votre site.

Durée

1 jour

Dates à définir en fonction des attentes des établissements

Nombre de participants

20 personnes et au-delà

Implication des établissements de santé dans l'activité de prélèvement et de greffe (journée d'information sur site)

Code Fx_21/2011

Cette formation, pilotée conjointement par votre établissement et par l'Agence de la biomédecine, s'adresse tout particulièrement aux hôpitaux dont l'activité de prélèvement est faible ou qui sont membres d'un réseau de prélèvement mais qui souhaitent accentuer leur rôle dans l'identification des donneurs potentiels et optimiser leurs transferts éventuels vers un site préleveur.

Public

Tous personnels hospitaliers concernés par l'identification des donneurs potentiels et notamment les médecins et personnels paramédicaux des services d'urgences, des SAMU, des soins intensifs, des réanimations...

Objectifs

- Renforcer les connaissances sur l'identification et la prise en charge initiale des donneurs potentiels
- Valoriser le rôle de chacun dans la chaîne qui va du prélèvement à la greffe

Thématiques abordées

- . Prélèvement et greffe : des missions de santé publique
- . Bilan de l'activité de prélèvement et de greffe en France, sur la ZIPR (zone interrégionale de prélèvement et de répartition des greffons), l'hôpital et le réseau de prélèvement concernés
- . L'épidémiologie des comas graves et les caractéristiques des donneurs
- . L'encadrement législatif et réglementaire
- . Le diagnostic de la mort encéphalique
- . L'entretien avec les proches – Le don
- . Articulation et lien entre les coordinations hospitalières, l'Agence de la biomédecine, les services d'urgence, les SAMU, les soins intensifs et les réanimations dans l'identification et le transfert des donneurs potentiels

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques – Echanges et discussions

Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Intervenants

Equipe de coordination hospitalière locale ou de réseau

Médecins et cadres infirmiers animateurs de réseau de service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine

Ressources locales

Equipe de greffe

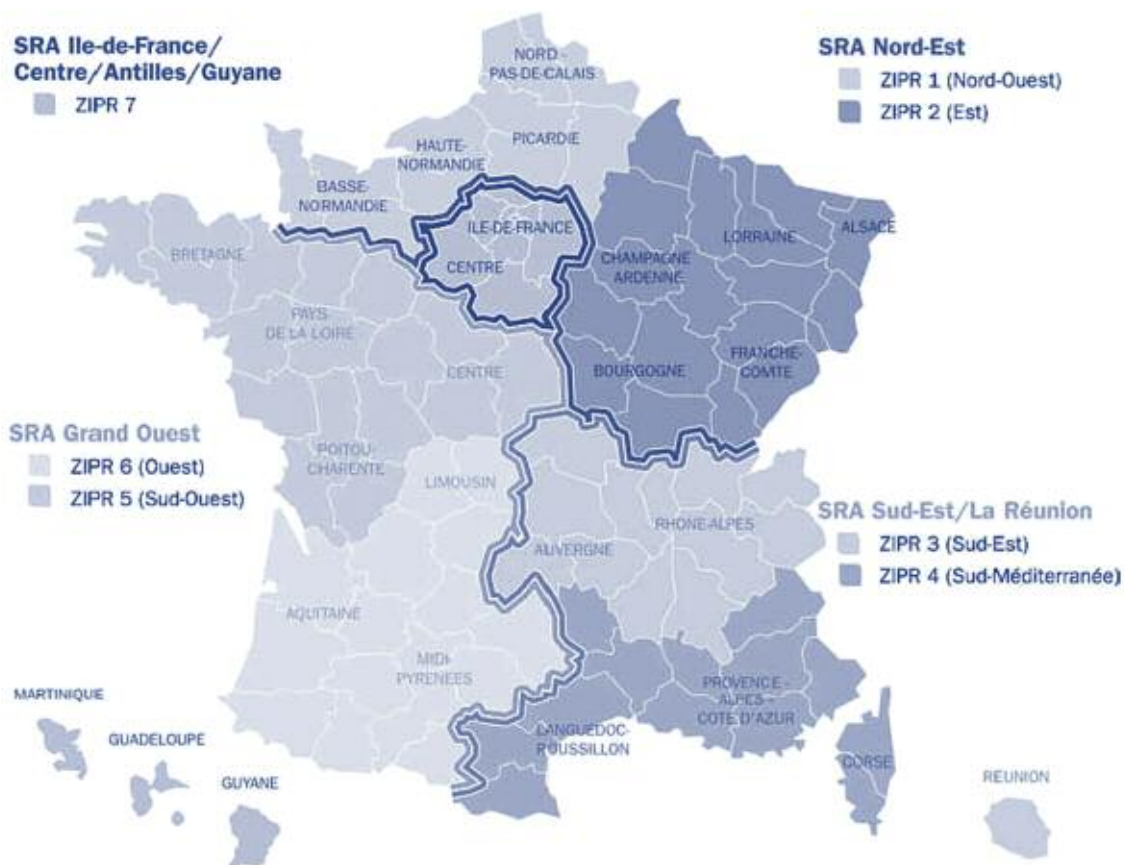
ORGANISATION TERRITORIALE DE L'AGENCE DE LA BIOMEDECINE

Direction opérationnelle du prélèvement et de la greffe – *organes-tissus*

Pôle national de répartition des greffons

4 services de régulation et d'appui (SRA)

7 zones interrégionales de prélèvement et de répartition des greffons (ZIPR)



SRA Nord-Est

ZIPR 1

ZIPR 2

Tél. 03 83 68 3810

SRA Sud-Est/La Réunion

ZIPR 3

ZIPR 4

Tél. 04 91 56 52 17/18

SRA Grand Ouest

ZIPR 5

ZIPR 6

Tél. 05 56 79 56 62

**SRA Ile-de-France/Centre/
Antilles/Guyane**

ZIPR 7

Tél. 01 58 46 15 55

Coordonnateur de la session

Le chef du service de régulation et d'appui concerné

Lieux de formation

Pour chaque session, se renseigner auprès du service de régulation et d'appui concerné

Renseignements et inscriptions

Auprès de la ZIPR de votre région
(voir coordonnées ci-contre)

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

2 à 4 sessions par SRA : dates à déterminer**Nombre de participants**

18 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques, hébergement et repas pris en charge par l'Agence de la biomédecine.

Les dates et lieux des sessions sont consultables sur le site Internet de l'Agence de la biomédecine :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

FMC = 19 points

Séminaire interrégional sur le prélèvement et la greffe (SIPG)

Code Fx_ 02/2011

Public

Personnels médicaux et paramédicaux des services d'urgence, de réanimation, SAMU- SMUR et de bloc opératoire, impliqués dans la chaîne du prélèvement à la greffe d'organes et de tissus.

Objectifs

Renforcer ses connaissances sur les aspects médicaux, légaux, éthiques et psychologiques propres à l'activité de prélèvement. Intégrer l'activité de prélèvement dans une démarche de santé publique.

Contenu de la formation

Principaux aspects médicaux, législatifs, réglementaires, organisationnels et éthiques du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus.

Exercices d'expression de groupe animés par un psychologue sur les différentes attitudes lors de l'annonce de la mort, ou d'une mort brutale.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et pratiques

Découverte, mises en situation

Echanges et discussion (cas concrets)

Diaporamas

Documentation.

Intervenants

Médecin des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine

Cadre infirmier animateur de réseau de l'Agence de la biomédecine

Coordination hospitalière

Psychologue.

Coordonnateur de la session

Le chef du service de régulation et d'appui concerné

Lieu de formation

Sur les sites hospitaliers demandeurs.

Renseignements et inscriptions

Auprès de la ZIPR de votre région
(Voir coordonnées p. 6)

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 journée

Nombre de participants

20 personnes

Coût

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine

FMC = 9 points

Prélèvement en vue de greffe : tout ce qu'un médecin doit savoir

Code Fx_23/2011

Public

Médecins des services d'urgence et SAMU-SMUR.

Objectifs

Acquérir les éléments de connaissances cliniques indispensables à la prise en charge d'un donneur, comprendre les enjeux éthiques et s'informer des évolutions et de l'actualité dans ce domaine

Thématiques abordées

Présentation de l'Agence/du service de régulation et d'appui/ de la zone interrégionale de prélèvement et de répartition des greffons

Les enjeux de santé publique

La mort encéphalique (+ cas cliniques)

Présentation de la coordination, du réseau, de la filière de soins et de prélèvement

Les donneurs âgés et limites

Consentement et information

Prise en charge d'un AVC et prélèvement d'un donneur décédé après arrêt cardiaque

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés courts pour chaque thème suivi d'un temps d'échange et de questions-réponses entre intervenants et participants, puis d'une phase de débriefing et synthèse

Intervenants

Infirmier coordonnateur du réseau

Réanimateur

Médecin de service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine

Cadre infirmier animateur de réseau de l'Agence de la biomédecine

Coordonnateur de la session

Dr. Christophe LEROUX
Tél. 02 37 51 76 60
e-mail : cleroux@ch-dreux.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1, avenue du stade de France
93212 Saint-Denis la Plaine cedex

Renseignements et inscriptions

Catherine Faessel
Tél. 01 55 93 65 20
Fax. 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

2 sessions en 2011 :

mai
novembre

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

837 euros déjeuner inclus

Réponses aux questions posées par le prélèvement au bloc opératoire

Code Fx_25/2011

Public

Cadres, infirmier(e)s de blocs opératoires et d'anesthésie-réanimation (IBODE, IADE) en charge d'un donneur potentiel aux blocs.

Objectifs

Développer les connaissances relatives au processus de prélèvement d'organes
Clarifier le rôle et les responsabilités des intervenants
Faciliter l'intégration du prélèvement dans l'activité du bloc
Apporter des repères dans la gestion du stress et des émotions

Thématiques abordées

La loi de bioéthique en pratique
Activité de prélèvement et de greffe : chiffres nationaux et locaux
Place du prélèvement dans l'organisation du bloc opératoire
Mise en condition du donneur au bloc, organisation du bloc et gestion des intervenants
Rôle de la coordination hospitalière et démarches administratives
Mort encéphalique : diagnostic et compréhension du processus
Collaboration d'équipe et gestion de l'intensité émotionnelle liée à la mort au sein du bloc opératoire

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés
Etude de cas pratiques
Une place importante sera faite à l'échange de pratiques et à l'analyse de situations vécues par les participants

Intervenants

Médecin coordonnateur
Médecin de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Cadre infirmier animateur de réseau de l'Agence de la biomédecine
Coordinatrice hospitalière
Chirurgien

Coordonnateur de la session

Dr. Hélène JULLIAN-PAPOUIN
Tél. 04 91 56 52 17
e-mail : helene.jullian@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1, avenue du stade de France
93212 Saint-Denis la Plaine cedex

Renseignements et inscriptions

Catherine Faessel
Tél. 01 55 93 65 20
Fax. 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 jour

1 sessions en 2011 :

avril
Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

472 euros déjeuner inclus

FMC = 9 points

Prélèvement sur donneur vivant

Code Fx_30/2011

Public

Médecins, infirmier(e)s et secrétaires des unités de transplantation, coordonnateurs de greffe, IBODE, infirmiers des centres de dialyse, membres et secrétaires des comités « donneurs vivants »

Objectifs

Acquérir les éléments de connaissances cliniques indispensables à la prise en charge d'un donneur vivant, comprendre les enjeux éthiques et s'informer des évolutions et de l'actualité dans ce domaine. Clarifier le rôle et les responsabilités des intervenants.

Thématiques abordées

Réglementation, rôle et fonctionnement des comités
Prise en charge et choix du donneur
Technique opératoire de prélèvement
Bilan avant le prélèvement
Suivi et registre
Principes de choix
Traffics d'organes
Données internationales
Démonstration du nouveau logiciel

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés
Echanges et discussion
Documentation

Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui et de la Direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Chirurgiens
Psychologue

Coordonnateurs de la session

Pr. Benoît BARROU / Dr. Marie THUONG
Tél. 01 42 17 71 14 / 01 55 93 65 66
e-mail : benoit.barrou@psl.ap-hop-paris.fr
marie.thuong@biomedecine.fr

Lieu de formation

Collégien – Marne-la-Vallée

Renseignements

Participants et intervenants :
Catherine FAESSEL
DRH – Formation externe
1 avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
Tél. 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61

Logistique

Véronique BUFFET (VBCE)
43 rue de l'Abbé Groult
75015 PARIS
Tél. 01 45 33 60 46

Inscriptions

efpmo.inscrip@gmail.com

Organisme formateur

Agence de la biomédecine avec le concours de la SFT, l'AFU,
l'ACHBT, la SFCTCV

Durée

4 jours

1 session en 2011 :

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

50 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par les laboratoires et
l'Agence de la biomédecine

FMC = 33 points

Ecole francophone de prélèvement multi-organe

Code Fx_ 36/2011

Public

Chirurgiens préleveurs et greffeurs.

Objectifs

Permettre aux chirurgiens d'harmoniser leurs pratiques dans le domaine du prélèvement d'organes et de tissus et d'en appréhender les aspects techniques spécifiques.

Contenu de la formation

Anatomie et impératifs de transplantation, techniques de PMO, PMO et risques de transmission, préservation d'organes de donneurs en état de mort encéphalique et de donneurs décédés après arrêt cardiaque, organes limites, conditionnement, anatomopathologie, présentation de l'Agence.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers (cas pratiques)
Débats contradictoires
Diaporamas
Documentation.

Intervenants

Chirurgiens et médecins impliqués dans le prélèvement d'organes
Médecins des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine
Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine

Formation organisée par les différentes sociétés savantes impliquées dans les prélèvements multi-organes en collaboration avec l'Agence de la biomédecine.

Cette partie théorique de la formation sera suivie d'une partie pratique obligatoire dont les modalités seront communiquées ultérieurement.

Coordonnateurs de la session
Renseignements et inscriptions

Dr. Armelle BOULVARD
Tél : 02 99 28 41 23 – Fax : 02 99 54 53 00
e-mail : armelle.boulvard@biomedecine.fr

Lieu de formation

En région, à déterminer

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 jour

2 sessions en 2011

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

15 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine.

FMC = 9 points

Formation chirurgiens préleveurs « seniors »

Code Fx_ 41/2011

Public

Chirurgiens préleveurs ayant déjà une expérience du prélèvement d'organes.

Objectifs

Actualisation des connaissances pratiques et théoriques dans le domaine du prélèvement multi-organe.

Contenu de la formation

Missions du chirurgien préleveur, prévention des risques sanitaires, ischémie-reperfusion, conditionnement des greffons et dissection anatomique sur cadavre.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Apports pratiques (atelier dissection) en laboratoire d'anatomie
Débats contradictoires
Diaporama (CD Rom)
Documentation

Intervenants

Chirurgiens
Médecins de la direction opérationnelle du prélèvement et de la greffe organes-tissus de l'Agence de la biomédecine
Coordination Hospitalière

Coordonnateur de la session

Long PHAM QUANG
Tél. 01 42 16 06 53
e-mail : long.pham-quang@dfc.aphp.fr

Lieu de formation

Locaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Renseignements et inscriptions

Patrice NOIRET
CFCPH
Tél. 01 42 16 06 53
Fax : 01 42 16 06 66
e-mail : patrice.noiret@dfc.aphp.fr

Organismes formateurs

Partenariat entre :
L'AP-HP
CFCPH
47 Boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS
et l'Agence de la biomédecine

Durée

8 jours dont 3 jours de pratique répartis sur 4 modules de 2 jours

1 à 2 sessions en 2011

(selon le nombre de personnes intéressées) :
sur l'ensemble de l'année (8 jours répartis sur février, mars, septembre et novembre)

Nombre de participants

10 personnes

Coût de l'inscription

230 euros/jour hors repas

Formation d'Adaptation à l'Emploi des Aides-Soignants et des ASHQ exerçant ou prenant un poste en chambre mortuaire

Code Fx_ 19/2011

Public

Aides-soignants ou faisant fonction, en charge du service des personnes décédées ou amenés à y exercer (décret du 3/08/2007 et arrêté du 16/07/2009).

Objectifs

Appliquer les pratiques professionnelles dans les modalités précisées dans le récent cadre réglementaire en vue de réaliser l'ensemble des activités nécessaires à l'exercice de la fonction d'aide soignant en chambre mortuaire

Contenu de la formation

Mettre en œuvre des prestations spécifiques auprès des personnes décédées et des corps pouvant être déclarés sans vie à l'état civil
Soutenir les familles et les proches des personnes décédées
Veiller à la qualité et à la sécurité des prestations offertes aux personnes décédées et à leurs proches
Assurer l'hygiène des locaux et du matériel et veiller à la sérénité des espaces d'accueil
Articuler les missions de l'équipe de coordination des prélèvements d'organes et de tissus avec les missions de l'équipe de la chambre mortuaire

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Echanges et discussion (cas concrets)
Diaporamas
Documentation
Stages pratiques en chambre mortuaire.

Intervenants

Responsables et aides-soignants de chambre mortuaire, représentant de la Direction des affaires juridiques et des droits du patient de l'AP-HP, coordinatrice de prélèvement, médecins de service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine, psychologue clinicien, cadre hygiéniste.

Coordonnateur de la session

Dr. Isabelle MARTINACHE
Tél. 01.55.93.69.16
e-mail : isabelle.martinache@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

3 jours

1 session en 2011 :

mai

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

1 152 euros déjeuner inclus

FMC = 28 points**Formation multi-tissus****Code Fx_ 13/2011****Public**

Techniciens, médecins, ingénieurs, biologistes, et pharmaciens des banques de tissus d'origine humaine.

Objectifs

Acquérir des connaissances générales et spécifiques sur les cornées, membranes amniotiques, os, valves-artères et peau.

Contenu de la formation

Le cadre juridique et administratif, la conservation des tissus, les modalités de prélèvement, les techniques de conservation et indications de greffe pour chaque tissu traité. Activité, organisation et gestion de la liste d'attente cornées (GLAC).

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Médecins des banques de tissus
Médecin des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine
Médecin de la direction médicale et scientifique (DMS) de l'Agence de la biomédecine

Coordonnateurs de la session

Mirela DUMAN
Tél. 01 55 93 65 62
e-mail : mirela.duman@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Mirela DUMAN
Tél. 01 55 93 65 62
Fax 01 55 93 69 30
e-mail : mirela.duman@biomedecine.fr

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours par session

2 sessions : dates à préciser ultérieurement

Nombre de participants

Environ 50

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine.

Cette formation ne concerne pas la greffe de moelle. Pour ce type de greffe, des formations spécifiques seront organisées en 2011, conjointement avec l'EBMT et la SFGM-TC, notamment concernant l'utilisation du logiciel européen Promise.

FMC = 19 points par session

Journées de formation des Techniciens d'Etudes Cliniques et utilisateurs Cristal*

Code Fx_24/2011

Public

Techniciens d'études cliniques et autres utilisateurs réguliers (médecins, infirmières, secrétaires) de la base Cristal.

Objectifs

Optimiser la qualité et l'exhaustivité des données saisies dans la base Cristal et animer le réseau des TEC hospitaliers.

Contenu de la formation

Evaluation de la saisie des équipes
Point sur les études mises en place par l'Agence de la biomédecine
Présentation des nouvelles applications développées par la direction des systèmes d'information (DSI).
Qualité (aide à la saisie, résultat des audits)

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Diaporama
Documentation

Intervenants

Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine (DMS)
Médecins greffeurs
Biostatisticiens de la DMS
Assistant de recherche clinique
Chargé de projet de la direction des systèmes d'information (DSI)
Personnels des services de régulation et d'appui

** Cristal : base informatisée qui permet de saisir les données concernant les malades depuis leur inscription sur la liste d'attente de greffe jusqu'à leurs suivis après greffe.*

Coordonnateurs de la session

Ludovic Conte
Tél : 01 55 93 65 21
e-mail : ludovic.conte@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
et en région

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1/2 journée (4h)

3 sessions en 2011 :

Mars, octobre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

de 7 à 14 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogique pris en charge par l'Agence de la biomédecine déjeuner inclus.

FMC = 5 points

Formation Infoservice « Prélèvement et Greffe » pour les équipes de greffe d'organes

Code Fx_42/2011

Public

Membres des équipes de greffe d'organes et techniciens d'études cliniques disposant d'un accès à Cristal

Objectifs

Découvrir l'Infoservice « Prélèvement et Greffe » (utilité professionnelle et contenu), et apprendre à manipuler l'outil.

Contenu de la formation

Présentation générale de l'Infoservice et de sa complémentarité avec Cristal
Apprentissage des fonctionnalités de l'outil
Découverte du contenu des documents composant l'Infoservice et de leur exploitation
Exercices pratiques en autonomie

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation repose très largement sur des manipulations pratiques et sur des exemples concrets. Elle est composée d'une alternance d'explications orales et illustrées projetées par vidéo-projecteur, et d'exercices individuels encadrés.
Les participants disposent de postes de travail informatique pour réaliser les différents exercices.
Un dossier de formation est remis à chaque participant au cours de la séance. Celui-ci contient un guide d'utilisation de l'Infoservice ainsi que l'ensemble des exercices pratiques réalisés durant la séance.

Intervenant

La formation est assurée conjointement par un membre du pôle DMS-Evaluation (ARC) et par un membre du pôle Infoservice de la direction des systèmes d'information de l'Agence de la biomédecine.

Coordonnateur de la session

Florence MESNIL
Tél. 01 55 93 69 23
e-mail : florence.mesnil@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Florence MESNIL
Tél. 01 55 93 69 23
Fax 01 55 93 69 30
e-mail : florence.mesnil@biomedecine.fr

Organisme formateur

Agence de la biomédecine
Formation organisée en partenariat avec l'EBMT et la SFGM-TC.

Dates

Les dates seront consultables sur le site de l'Agence :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine.

FMC = 36 points par session**Journée de formation à l'utilisation de PROMISE*****Code Fx_32/2011****Public**

Techniciens d'études cliniques, attachés de recherche clinique et autres utilisateurs (médecins, infirmières, secrétaires) de la base Promise.

Objectifs

Optimiser la qualité et l'exhaustivité des données saisies dans la base Promise.

Contenu de la formation

Aide à la saisie – Qualité des données
Correction des données saisies
Procédures d'extraction
Point sur les études mises en place par l'Agence de la biomédecine.

Méthodes et moyens pédagogiques

Ateliers pratiques de manipulation du logiciel
Apports théoriques
Diaporama
Documentation

Intervenants

Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine (DMS)
Biostatisticienne du pôle évaluation de la DMS
Data manager de la Société Française de Greffe de Moelle et de Thérapie Cellulaire et de l'European group for Bone and Marrow Transplantation Paris.

** Promise : ce logiciel permet un recueil des données de greffes de cellules souches hématopoïétiques.*

Coordonnateur de la session

Dr. Marie THUONG
Tél. 01 55 93 65 66
e-mail : marie.thuong@biomedecine.fr

Lieu de formation

En région.

Renseignements et inscriptions

Auprès du chef du service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine de votre région
(voir coordonnées page 7)

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 session de 5 jours en 2011 : janvier.

Nombre de participants

50 personnes

Coût de l'inscription

2 614 Euros

Frais pédagogiques, repas et hébergement pris en charge par l'Agence de la biomédecine pour les participants français de métropole et DOM.

Les dates et lieux des sessions sont consultables sur le site Internet de l'Agence de la biomédecine :
<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

FMC = 38 points

Formation internationale à la coordination des prélèvements (TPM) *

Code Fx_ 29/2011

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es).

Objectifs

Dans le cadre d'une formation en résidentiel de cinq jours, transmettre de manière interactive les informations cliniques, juridiques, éthiques, organisationnels propres à l'activité de prélèvement ; favoriser l'implication de chacun dans le processus ainsi que le partage d'expérience ou la discussion entre professionnels des coordinations en place et novices.

Contenu de la formation

Epidémiologie, identification et recensement des donneurs potentiels (Cristal Action), diagnostic de la mort encéphalique, prise en charge médicale du donneur, sélection des donneurs, rôle de la coordination hospitalière, dossier du donneur, critères de prélevabilité des organes et tissus, étapes de la coordination d'un prélèvement, sécurité sanitaire, rôle du service de régulation et d'appui dans la régulation et l'attribution des greffons, phase chirurgicale au bloc opératoire (prélèvement et conditionnement des organes), retour du corps.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Mises en situation, ateliers
Echanges et discussion (cas concrets)
Diaporamas
Film
Documentation

Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine
Coordonnateurs hospitaliers infirmier et/ou médecin
Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine

****Transplant Procurement Management : formation validante élaborée en partenariat avec l'Université de Barcelone et spécifique aux coordonnateurs médecins et infirmier(e)s***

Coordonnateur de la session

Dr. Alain ATINAULT
Tél. 01 58 46 15 40
e-mail : alain.atinault@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

1 session en 2011 :

octobre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

837 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points

Le droit du prélèvement et de la greffe

Code Fx_ 11/2011

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es), cadres de santé et administratifs, médecins des agences régionales de santé.

Objectifs

Acquérir les points essentiels du cadre juridique régissant l'activité de prélèvement et de greffe, s'approprier les textes au travers des études de cas proposées.

Contenu de la formation

Les repères juridiques : sources du droit, personne juridique, organisation de la justice, principes généraux du droit de la santé (responsabilité médicale).

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades : information et consentement, accès au dossier médical, application en matière de don d'organes et de greffe.

La loi du 6 août 2004 relative à la bioéthique (les principes généraux) et la révision en cours.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers de travail en petits groupes
Echanges et discussion (cas concrets)
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Juriste et médecin de l'Agence de la biomédecine

Coordonnateurs de la session

Dr. Elisabeth LEPRESLE
Tél. 01 55 93 64 33
e-mail : elisabeth.lepresle@biomedecine.fr

Dr. Benoît AVERLAND
Tél. 03 20 44 59 19
e-mail : sabine.bourbon@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

3 jours

3 sessions en 2011 :

mars
mai
décembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

12 personnes

Coût de l'inscription

1 152 euros déjeuner inclus.

FMC = 28 points

Entretien avec les proches : comment communiquer en situation difficile

Code Fx_ 10/2011

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es), personnels des services d'urgence, de réanimation, de SAMU-SMUR et de bloc opératoire.

Objectifs

Resituer l'entretien dans ses différentes étapes jusqu'à la greffe et dans le parcours psychologique des proches

Identifier les éléments de communication efficace conditionnant le bon déroulement de l'annonce du décès ou du recueil de l'absence d'opposition au prélèvement

Identifier les incidences de l'entretien sur la souffrance, sur le deuil et sur sa résolution

Mener un entretien avec les proches du défunt en utilisant les différents outils à disposition et les ressources de la relation d'aide : techniques de communication, écoute, authenticité, cohérence entre le verbal et le non-verbal...

Contenu de la formation

Les facteurs antérieurs à l'entretien qui influencent le comportement des personnes rencontrées (repères)

Construction du logigramme d'un entretien par groupes

Techniques de communication en situation de crise : expérimentation, mise en œuvre et intégration

Jeux de rôles filmés, étudiés et débriefés

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Apports pratiques : travail de groupe, mises en situation

Echanges autour de l'analyse des pratiques des participants

Documentation.

Intervenants

Médecin

Cadre supérieur chargé de projet formation

Psychologue

Prestataire extérieur : expert PNL et analyse transactionnelle

Coordonnateur de la session

Dr. Frédéric BRUN
Tél. 04 72 11 54 09
e-mail : frederic.brun@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 jour 1/2

1 session en 2011 :

mars

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

731 euros déjeuner inclus

FMC = 14 points

Prélèvement d'organes sur donneur décédé après arrêt cardiaque

Code Fx_ 31/2011

Public

Coordonnateurs hospitaliers médecins et infirmiers, urgentistes, réanimateurs, SAMU, IBODE, chirurgiens préleveurs.

Objectifs

Acquérir les éléments de connaissances cliniques indispensables à la mise en place d'un protocole de recensement et s'informer des évolutions et de l'actualité dans ce domaine.

Contenu de la formation

Définition (critères de Maastricht)
Législation et éthique
Régulation des organes et transport
Choix du donneur et prise en charge
Place des extra-hospitaliers (SAMU etc.)
Pose et entretien des perfusions, techniques et surveillance (sonde de Gillot etc.)

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers pratiques
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui et de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Chirurgien
Médecin de SAMU
Coordonnateurs de prélèvement

Coordonnateurs de la session

Jean-Noël LE SANT
Tél. 02 40 08 70 76
e-mail : jeannoel.lesant@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

1 session en 2011 :

septembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

837 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points

Prélèvement de tissus

Code Fx_ 15/2011

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es) débutant une activité de coordination hospitalière de prélèvement de tissus, cadres de santé.

Objectifs

Maîtriser les aspects législatifs, médico-techniques et organisationnels spécifiques au prélèvement de tissus avec prise en charge précoce.

Contenu de la formation

L'activité en chiffres, la réglementation, les critères de prélevabilité, les techniques de prélèvement et de conservation, les indications et résultats de greffe, le rôle du coordonnateur hospitalier (recensement des donneurs et contre-indications, entretien avec les proches, procédures administratives et préparation du prélèvement, conditionnement, étiquetage et transport, suivi et clôture du dossier donneur), l'organisation d'une banque (viabilité des greffons et validation par la banque).

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Echanges et discussion (cas concrets)
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Cadre infirmier animateur de réseau de l'Agence de la biomédecine
Coordonnateur hospitalier infirmier
Médecin ophtalmologiste
Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine.

Coordonnateur de la session

Dr. Elisabeth LEPRESLE
Tél. 01 55 93 64 33
e-mail : elisabeth.lepresle@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

3 jours

1 session en 2011 :

octobre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

1 152 euros déjeuner inclus

FMC = 28 points**Deuil, rites et communautés****Code Fx_ 12/2011****Public**

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es), personnels des services d'urgence, de réanimation, de SAMU-SMUR et de bloc opératoire.

Objectifs

Arriver à mieux intégrer dans l'accompagnement des proches confrontés à la mort brutale d'un proche :

- les aspects historique et anthropologique de la mort,
- les aspects théorique et pratique des rites funéraires et des pratiques liées à la mort,
- les processus psychologiques déclenchés par la perte et leurs interactions avec le prélèvement.

Contenu de la formation

Le deuil : son processus, l'accompagnement des proches
Les communautés religieuses et leur rapport au corps, à la mort, et au prélèvement
Le don et ses différents mécanismes
L'anthropologie du corps

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Echanges et discussion (cas concrets)
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Psychologue clinicien
Ecrivain-conférencière
Cadre infirmier coordonnateur hospitalier
Enseignant-chercheur, maître de conférence
Anthropologue

Coordonnateur de la session

Dr Christian LAMOTTE
Tél. 02 47 47 99 09
e-mail : christian.lamotte@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

2 sessions en 2011 :

mars
septembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

837 euros déjeuner inclus.

FMC = 19 points

Aspects techniques du prélèvement sur mort encéphalique

Code Fx_ 14/2011

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers(es). Personnels participants aux astreintes paramédicales de coordination

Objectifs

Savoir maîtriser un processus de prélèvement d'organes. S'approprier le processus de prélèvement d'organes et de tissus y compris composites au cours d'un PMO et acquérir les connaissances et les outils pour mener à bien un prélèvement.

Contenu de la formation

Les missions et rôles des coordinations hospitalières, prise en charge paramédicale du projet de prélèvement ; les étapes et aspects organisationnels du prélèvement ; rôle du coordonnateur hospitalier après le prélèvement et les jours suivants.

Les donneurs à critères élargis : maladies rares, cancers, donneurs âgés, dérogations ; et les règles de répartition (scores), priorités, experts.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Echanges et discussion (cas concrets)
Diaporamas
Film
Documentation

Intervenants

Médecins des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine
Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Coordonnateurs hospitaliers infirmier et/ou médecin

Coordonnateur de la session

Dr. Françoise MERLET
Tél. 01 55 93 65 09
e-mail : francoise.merlet@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

1 session en 2011 :

novembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

837 Euros déjeuner inclus.

FMC = 19 points

Le cadre juridique de l'assistance médicale à la procréation et du diagnostic prénatal

Code Fx_ 28/2011

Public

Professionnels de l'assistance médicale à la procréation et du diagnostic pré-natal, responsables juridiques des établissements de santé, personnels administratifs des agences régionales de santé.

Objectifs

Acquérir une meilleure connaissance du cadre juridique des activités d'assistance médicale à la procréation et de diagnostic prénatal, s'approprier les textes au travers des études de cas proposées et d'une réflexion éthique.

Contenu de la formation**1^{ère} journée** : repères juridiques

Sources du droit, personne juridique, organisation de la justice, principes généraux du droit de la santé (responsabilité médicale)

La loi du 4 mars 2002 relative au droit des malades : information et consentement, accès au dossier médical, application en matière d'AMP.

La loi du 6 août 2004 relative à la bioéthique (principes généraux)

Les décrets du 22 décembre 2006 organisant le dispositif

2^{ème} journée : ateliers en simultané d'application à l'AMP et au DPN

Aspects internationaux concernant chacune de ces activités

Approche éthique

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Ateliers (cas pratiques)

Diaporamas

Documentation

Bibliographie

Intervenants

Avocat

Professionnels

Juristes de la direction juridique de l'Agence de la biomédecine

Coordonnateurs de la session

Dr. Françoise MERLET
Tél. 01 55 93 65 09
e-mail : francoise.merlet@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 jour

1 session en 2011

La date exacte sera communiquée sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

18 personnes

Coût de l'inscription

472 Euros déjeuner inclus.

Place des sages-femmes dans l'accompagnement en AMP

Code Fx_ 34/2011

Public

Sages-femmes des centres clinico-biologiques d'AMP et des CECOS.

Objectifs

Mieux comprendre ce qu'est le rôle des sages-femmes, notamment en matière d'accompagnement des couples lors des démarches d'AMP. Mieux définir les enjeux et la place des professionnels dans cette activité.

Contenu de la formation

Ressources humaines impliquées dans l'AMP
Rôle des sages-femmes au sein d'une équipe multidisciplinaire d'un centre d'AMP
Identification des situations de vulnérabilité nécessitant un accompagnement particulier
Sages-femmes : limites des prescriptions, consultations, suivi

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Etudes de cas
Documentation
Bibliographie

Intervenants

Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Praticiens cliniciens
Sage-femme

Coordinateurs de la session :

Dr Federico GARNIER

Tel : 01 55 93 69 27

e-mail : federico.garnier.fgm@biomedecine.fr

Dr Evelyne MARRY

Tel : 01 55 93 69 32

e-mail : evelyne.marry.fgm@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1, avenue du stade de France

93212 St Denis la Plaine cedex

Renseignement et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tel : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

Email : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>**Organisateur formateur**

Agence de la biomédecine

Durée :

1 jour

3 à 4 sessions en 2011

- mars / avril

- juin

- septembre

- novembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

16 personnes

Coût de l'inscription

les frais pédagogiques et le repas sont pris en charge par l'Agence de la biomédecine.

FMC = 9 points

Formation transport de greffons de CSH prélevés sur donneurs non apparentés

Code Fx_ 43/2011**Public**

Toute personne missionnée par un hôpital greffeur de CSH pour assurer le transport d'un greffon depuis le lieu de son prélèvement jusqu'à l'établissement de santé destinataire (sociétés de transport, coordinations hospitalières, centres donneurs et/ ou greffeurs).

Objectifs

Acquérir les connaissances et les spécificités liées à ce type de greffons

Appréhender l'importance des conditions de transport dans la chaîne qualité du don.

Contenu de la formation

Notions d'hématologie de base- les différentes sources de CSH

Les enjeux d'une greffe de CSH

Les échanges internationaux de greffons

Le rôle du Registre France Greffe de Moelle (FGM)

Les critères qualité requis

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Apports pratiques : travail en groupe, mise en situation

Diaporamas

Documentation

Echanges et discussion à partir de cas concrets

Intervenants

Médecin du Registre FGM

Coordinatrice(s) du Registre FGM

Coordinateurs de la session

Dr Catherine FAUCHER

Tel : 01 55 93 69 01

e-mail : catherine.faucher@biomedecine.fr

Dr Federico GARNIER

Tel : 01 55 93 69 27

e-mail : federico.garnier.fgm@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1, avenue du stade de France

93212 Saint-Denis la Plaine cedex

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. 01 55 93 65 20

Fax. 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>**Organisme formateur**

Agence de la biomédecine en partenariat avec l'ESF

Dates

Les dates seront consultables sur le site de l'Agence :

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>**Nombre de participants**

18 personnes

Coût de l'inscription

Les frais pédagogiques et le repas sont pris en charge par l'Agence de la biomédecine.

FMC = 28 points**Prélèvement / don et greffe de sang placentaire
à visée allogénique****Code Fx_ 40/2011****Public**

Gynéco-obstétriciens, sages-femmes référentes des maternités associées à une banque du réseau français de sang placentaire.

Cette formation s'adresse spécifiquement aux sages-femmes référentes qui seront mandatées par leur établissement pour former leurs collègues au prélèvement de sang placentaire et promouvoir ce type de prélèvement.

Objectifs

Acquérir les connaissances et les spécificités liées au sang placentaire

Appréhender les enjeux en termes de qualité des greffons

Renforcer les connaissances sur les aspects réglementaires et éthiques

Disposer de points de repères en matière de communication et de pédagogie afin de pouvoir former sur le sujet les professionnels concernés au sein de son établissement

Contenu de la formation**1^{ère} journée** : La greffe allogénique, ses indications, les enjeux d'une greffe de CSH

- Notions réglementaires et critères qualité requis

- Notions d'hématologie de base – les CSH de Sang placentaire

- Le recrutement et la validation des mères, le questionnaire médical, le consentement

- L'organisation du Réseau Français de Sang Placentaire

- Le déroulement du prélèvement de sang placentaire, les obligations, le circuit, les documents requis

- Rôle du Registre FGM – Echanges internationaux de greffons de sang placentaire

2^{ème} journée : prise en main du kit de formation

- Les messages à faire passer, les contenus à transmettre,

- Eléments de connaissance sur les méthodes pédagogiques, la communication et la promotion de la démarche

3^{ème} journée, 6 mois après la formation : retour d'expériences, analyse des difficultés, actions d'amélioration à mettre en place**Méthodes et moyens pédagogiques :**

Alternance d'apports théoriques et pratiques (matériel de prélèvement utilisés...)

témoignage et retour d'expérience d'une sage-femme

Mises en situation, échanges et discussion à partir de cas concrets

Intervenants :

- Médecins de la DMS, de la direction du Registre France Greffe de Moelle, de l'EFS

- Sage-femmes

- Responsable de banque de sang placentaire

Coordonnateurs de la session

Claude LACAZE

Tél. 04 94 94 44 59

e-mail : clacaze@synesis-conseil.fr

Dr. Hervé CREUSVAUX

Tél. 01 55 93 65 92

e-mail : herve.creusvaux@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1 Avenue du Stade de France

93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours + 1 journée d'auto-évaluation à distance

1 session en 2011 :

novembre 2011 + 1 journée en 2012

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

15 personnes

Coût de l'inscription

1 152 Euros déjeuner inclus.

FMC = 19 points + 9 points

Systeme intégré qualité/ risques appliqués aux coordinations hospitalières et aux banques de tissus

Code Fx_06/2011

Public

Professionnels des coordinations hospitalières, médecins et infirmiers (es).

Médecins, ingénieurs, biologistes, pharmaciens, techniciens et secrétaires des banques de tissus d'origine humaine.

Objectifs

Acquérir les connaissances et les concepts fondamentaux pour mettre en œuvre un système qualité en référence aux normes ISO 9001 version 2000 et au manuel de la Haute autorité de santé.

Contenu de la formation

J1 : concept qualité/risques pour les activités de coordination des prélèvements et de conservation de tissus en banque

J2 : construction du système qualité/risques des coordinations et des banques

J3 : auto-évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Ateliers d'étude de cas par groupes

Diaporamas

Documentation

Intervenant

Consultant senior spécialisé en démarche qualité/ risques.

Note : un guide d'auto-évaluation de la démarche qualité/ risques est remis aux participants.

Coordonnateurs du programme

SRA Nord - Est :

Dr. Véronique REITER-CHENEL

Tél. 03.26.78.49.58

SRA Sud-Est/La Réunion :

Eric MICHEL

Dr. François MOUREY

Tél. 04.72.11.52.07

SRA Grand Ouest :

Dr. Evelyne BIRONNEAU

Tél. 05.56.79.56.61

Dr. Christian LAMOTTE

Tél. 02.47.47.99.09

SRA Ile de France /Centre/ Les Antilles/Guyane :

Dr. Bernard CLERO

Tél. 01.58.46.15.40

Coordination nationale

Dr Jean Paul JACOB

Tél. 02.99.28.41.23

Corinne DUBOIS

Tél. 03.20.95.98.95

Lieu de formation

Sur les sites hospitaliers demandeurs

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Renseignements- inscriptions

Auprès du SRA de votre région

Durée

1 jour (formation initiale) + 1 jour (formation secondaire à distance : 3 à 6 mois)

Nombre de participants

10 personnes maximum

Coût

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine

FMC = 9 points par journée de formation

Identification et recensement des donneurs potentiels à l'hôpital : méthode et outils (programme Cristal Action)

Code Fx_ 22/2011

Pré-requis

La demande de formation devra préalablement être validée par le service de régulation et d'appui.

Public

L'ensemble des membres de la coordination hospitalière de prélèvement d'organes et de tissus d'un établissement de santé autorisé ou d'un réseau (médecins, IDE) et toute personne impliquée dans le recensement (services d'urgences, de réanimation, SAMU-SMUR).

Objectifs

Mettre en place la démarche Cristal action destinée à augmenter le recensement des donneurs d'organes et améliorer la qualité de la prise en charge des donneurs et de leurs proches dans chacune des étapes du processus : l'identification, le diagnostic de mort encéphalique, le signalement à la coordination, l'entretien avec les proches.

Contenu de la formation

Formation initiale : acquérir la méthodologie de mise en place des outils nécessaires à la réalisation de la démarche qualité (atelier informatique et présentation de la démarche qualité)

Formation secondaire : extraction des données via infoservice permettant le retour d'information auprès des équipes, les évaluations des pratiques professionnelles (EPP) et les formations dans le cadre du développement personnel continu (DPC).

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Ateliers de saisie sur le logiciel

Diaporamas

Documentation

Intervenants

Médecins et cadres infirmiers animateurs de réseau des services de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine.

Coordonnateur de la session

Dr. Anita GUARINOS
Tél. 01 55 93 64 22
e-mail : anita.guarinos@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 journée
Décembre 2011
La date exacte sera communiquée sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

20 personnes

Coût de l'inscription

Frais pédagogiques pris en charge par l'Agence de la biomédecine pour ses auditeurs.

FMC = 9 points

Audits des coordinations hospitalières : conduite et rédaction des rapports

Code Fx_ 38/2011

Public

Auditeurs missionnés par l'Agence de la biomédecine pour réaliser les audits des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et de tissus engagées dans la démarche de certification délivrée par l'Agence.

Objectifs

Savoir conduire un audit des coordinations hospitalières et en rédiger le rapport.

Contenu de la formation

Préparation et conduite de visite d'audit : rôle et mission des auditeurs avant, pendant et après la visite. Processus décisionnel des avis de certification : articulation entre le référentiel d'auto-évaluation, les critères prioritaires, les constats, les axes d'amélioration et les décisions de certification. Apprentissage à l'écriture du rapport : liens référentiels d'auto-évaluation, constats, conformités. Méthode de rédaction.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Médecin et chargé de projet audits de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Prestataire extérieur

Coordonnateurs de la session

Claude LACAZE

Tél. 04 94 94 44 59

e-mail : clacaze@synesis-conseil.fr

Dr. Hervé CREUSVAUX

Tél. 01 55 93 65 92

e-mail : herve.creusvaux@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1 Avenue du Stade de France

93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours + 1 journée d'auto-évaluation à distance

1 session en 2011 :

septembre 2011 + journée en 2012

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

15 personnes

Coût de l'inscription

1 152 Euros déjeuner inclus.

FMC = 19 points + 9 points

Systeme intégré qualité /risques appliqué au prélèvement et à la greffe

Code Fx_35/2011

Public

Professionnels des unités de greffe, chirurgiens, médecins et infirmiers (es), ingénieurs, biologistes, pharmaciens, techniciens.

Objectifs

Acquérir les connaissances et les concepts fondamentaux pour mettre en œuvre un système qualité en référence aux normes ISO 9001 version 2000 et au manuel de la Haute autorité de santé.

Contenu de la formation

J1 : concept qualité/ risques pour les activités de greffe

J2 : construction du système qualité/risques appliqué à la greffe

J3 : auto-évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Ateliers d'étude de cas par groupes

Diaporamas

Intervenant

Consultant senior spécialisé en démarche qualité.

Note : un guide d'auto-évaluation de la démarche qualité est remis aux participants.

Coordonnateurs de la session

Claude LACAZE

Tél. 04 94 94 44 59

e-mail : clacaze@synesis-conseil.fr

Dr. Ann PARIENTE-KHAYAT

Tél. 01 55 93 64 18

e-mail : ann.pariantekhayat@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine

1 Avenue du Stade de France

93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL

Tél. : 01 55 93 65 20

Fax : 01 55 93 65 61

e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours + 1 journée d'auto-évaluation à distance

1 session en 2011 :

juin + novembre

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

15 personnes

Coût de l'inscription

1 152 euros déjeuner inclus

FMC = 19 points + 9 points

Systeme intégré qualité / risques appliqué à l'assistance médicale à la procréation

Code Fx_ 26/2011

Public

Médecins, biologistes, IDE, cadres, techniciens.

Objectifs

Acquérir la méthodologie et les outils pour mettre en place un système qualité/risques AMP au niveau des exigences ISO 9001, ISO 15189 pour les laboratoires biologiques.

Contenu de la formation

J1 : concept qualité/ risques pour les activités AMP

J2 : construction du système qualité/risques AMP

J3 : auto-évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Ateliers d'étude de cas par groupes

Diaporamas

Documentation

Intervenant

Consultant senior spécialisé en démarche qualité/ risques.

Médecin de centre d'AMP.

Note : un guide d'auto-évaluation de la démarche qualité/ risques est remis aux participants.

Coordonnateur de la session

Pascale LEVY
Tél. 01 55 93 64 01
e-mail : pascale.levy@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

2 jours

3 sessions sont envisagées en 2011

3-4 février, avril et octobre.

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

30 personnes

Coût de l'inscription pour les personnels des laboratoires de génétique

Inscription seule : 550 € Euros déjeuners et dîner inclus
Inscription + norme ISO 15189 : 675 € déjeuners et dîner inclus

FMC = 19 points

Cycles de formation Eurogentest au management de la qualité dans les laboratoires de génétique

(Formations en français)

Code Fx_37/2011

Public

Personnels des laboratoires de génétique moléculaire et cytogénétique en phase initiale de mise en place d'un système d'assurance qualité, généticiens moléculaires, cytogénéticiens, techniciens et ingénieurs.

Objectifs

Comparer et partager les expériences de mise en place des systèmes qualité et travailler sur des situations concrètes en rapport avec la qualité avec références aux standards européens.

Formations proposées

Objectif accréditation : motivation et management des aspects humains liés au changement
Atelier d'initiation - Accréditation dans les laboratoires de génétique
Validation des méthodes de diagnostic des tests génétiques

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Diaporamas
Documentation

Ateliers interactifs d'études de cas par groupes : les principales difficultés rencontrées dans le management du système de qualité et les moyens de préparer l'accréditation selon la norme ISO 15 189 seront discutés au travers d'activités interactives en petits groupes animés par des experts

Intervenants

Personnels d'Eurogentest (organisme européen) et leur partenaire « Management, Consulting & Research »
Professionnels français des laboratoires de génétique.

La norme ISO 15189 est le référentiel choisi pour les ateliers.

Note : un guide d'auto-évaluation de la démarche qualité est remis aux participants.

Coordonnateur de la session

Dr. Catherine FAUCHER
Tél. 01 55 93 69 01
e-mail : catherine.faucher@biomedecine.fr

Lieu de formation

Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions

Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Organisme formateur

Agence de la biomédecine

Durée

1 journée ½ + 1 journée à distance

Les dates exactes seront communiquées sur le site de l'Agence.

Nombre de participants

20 personnes

Coût de l'inscription

1 152 Euros déjeuner inclus.

FMC = 14 points + 9 points

Formation à l'accréditation JACIE

Code Fx_ 08/2011

Public

Médecins, pharmaciens, cadres infirmiers, assistants qualitatifs des laboratoires de thérapie cellulaire, d'unités de cytophérèse et des services cliniques d'hématologie en cours de démarche d'accréditation JACIE.

Objectifs

Acquérir la méthodologie et les outils pour conduire la préparation à l'accréditation JACIE.

Contenu de la formation

Programme d'accréditation clinique, prélèvement et laboratoires de thérapie cellulaire
Présentation des standards et du système qualité JACIE
Ateliers pratiques sur la méthode de mise en place des standards JACIE

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques
Ateliers
Diaporamas
Documentation

Intervenants

Médecins, pharmaciens, cadres infirmiers et qualitatifs de centres accrédités ou en cours de démarche d'accréditation.

BULLETIN D'INSCRIPTION / FORMATIONS 2011

à retourner à :

AGENCE DE LA BIOMEDECINE
Unité Formation

1 avenue du Stade de France – 93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
Fax : 01 55 93 65 61

ou pré-inscription en ligne sur <http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

Nom Prénom

Fonction

Etablissement

Service

Adresse

Tél. professionnel: Fax :

e-mail :

Prise en charge financière : accordée* en cours

Nom du responsable du service formation :

Tél Fax :

Adresse de facturation si différente :

.....

* si OUI, joindre la prise en charge financière de votre établissement au bulletin d'inscription.

CODE DE LA FORMATION		Date de la session
FX	/2011	
FX	/2011	
FX	/2011	
FX	/2011	
FX	/2011	

ATTENTION : Les frais de transport, d'hébergement sont à la charge des établissements.

**Les Journées
de l'Agence de la biomédecine
auront lieu au printemps 2011**

Date et pré-programme disponibles fin 2010

sur le site Internet de

l'Agence de la biomédecine :

www.agence-biomedecine.fr

Organisme de formation :

Agence de la biomédecine

1 avenue du Stade de France - 93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Numéro de SIRET : 180 092 587 000 13

Code APE : 751C

Numéro de déclaration d'activité : 1193P003493

Numéro d'agrément Formation Médicale Continue : 100 128

<http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html>

